

Compte rendu de séance

Séance du 27 Mars 2017

L' an 2017 et le 27 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

Présents : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, DEREPPER Maëlle, DUFEU DIARD Hélène, GILBERT Marie-Line, LEMERCIER Alexandra, PORIEL Isabelle, SALMON Aurore, SOCKATH Monique, MM : BASLÉ Denis, BICHET Gérard, BLOT Frédéric, BROSSAULT Christophe, CAILLEAU Claude, CATHELIN Philippe, CORBEL Jean-Yves, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles, PASQUET Olivier, SABIN Mickaël

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : CRUBLET Marie-Christine à Mme GILBERT Marie-Line, DUPONT Vanessa à M. BASLÉ Denis, HURIAU-FADIER Angélique à M. CAILLEAU Claude, M. DODARD Christophe à M. PASQUET Olivier

Absent(s) : Mme FADIER Anne-Laure

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 22

Date de la convocation : 21/03/2017

Date d'affichage : 21/03/2017

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Rennes

Le :

Et publication ou notification

Du :

A été nommé(e) secrétaire : M. MARZIN Gilles

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2017-019 Approbation du procès verbal de la séance du lundi 6 février 2017

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2017-020 Indemnités de fonction des élus - révision des taux

FINANCES

Le rapport joint, intitulé "documents budgétaires 2017", se substitue aux notes de synthèses dans leur format habituel pour les points 2017-021 à 2017-026 et 2017-036 à 2017-040.

1/ Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 - Décision d'affectation des résultats pour l'année 2017.

Ces délibérations seront procédées d'une présentation par Mr Créac'h, comptable public

- 2017-021 Budget principal de la commune
- 2017-022 Budget annexe "Eau"
- 2017-023 Budget annexe "Assainissement"
- 2017-024 Budget annexe "Parc d' Activités de la Froitière 2ème tranche"
- 2017-025 Budget annexe "Zone Artisanale les Branchettes "
- 2017-026 "Zone d'Aménagement concerté " de Bel Air.

2/ Budget primitif 2017 - Affaires scolaires

- 2017-027 Participation de la commune aux charges de l'école primaire privée (maternelle et élémentaire) La Salle Saint Joseph - Dotation obligatoire versée à l'OGEC
- 2017-028 Subventions à caractère social versée à l'OGEC pour le collège La Salle St Joseph et l'école primaire Ste Anne (dépenses facultatives : fournitures scolaires, cantine, sorties pédagogiques)
- 2017-029 Subvention à l'OCCE, caisse des écoles (assurance, sorties scolaires)
- 2017-030 Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école Jean-Louis Etienne - Fixation du forfait de participation.
- 2017-031 Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école élémentaire La Salle St Joseph - Application du coût moyen départemental.

3/ Budget primitif 2017 - Délibérations connexes

- 2017-032 Subventions - Budget primitif 2017 - Vote des subventions aux associations
- 2017-033 Subventions - Budget primitif 2017 - Vote d'une subvention au CCAS
- 2017-034 Fiscalité - Vote des taux d'imposition pour les impôts directs locaux
- 2017-035 Budget primitif - Vote des autorisations de programme et crédits de paiement

4/ 2017- Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2017

- 2017-036 Vote du budget principal de la commune
- 2017-037 Vote du budget annexe "Assainissement"
- 2017-038 Vote du budget annexe "Parc d'Activités de la Froitière (2ème tranche)
- 2017-039 Vote du budget annexe "Zone Artisanale Les Branchettes"
- 2017-040 Vote du budget annexe "ZAC de Bel Air"

5/ Autres délibérations "Finances"

- 2017-041 Création d'un terrain multisports - Demande de subvention auprès du CNDS au titre du programme Héritage 2024.
- 2017-042 Rénovation de logement locatifs sociaux par Espacil - Demande de garantie d'emprunt
- 2017-043 Construction de 7 logements sociaux dans la ZAC de Bel Air par NEOTOA - Demande de garantie d'emprunt

COMMANDE PUBLIQUE

- 2017-044 Marché de point à temps (PATA) – Principe de partenariat entre les communes.
- 2017-045 Achat de prestations et de matériel à usage numérique - Groupement de commande avec Vitré Communauté - Autorisation de signer la convention constitutive du groupement.

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME

- 2017-046 Jumelage entre Argentré-du-Plessis et Newbridge (Irlande) - Autorisation donnée au Maire d'engager ce jumelage et d'en signer la charte constitutive.
- 2017-047 Projet de médiathèque - Sollicitation du Département en qualité d'assistant à maître d'ouvrage
- 2017-048 Partenariat avec l'association du Foyer des Ados (AFA) - Convention concernant la mise à disposition de moyens.

DOMAINE ET PATRIMOINE

- 2017-049 Cession d'une parcelle de terrain communal à M et Mme Laurent PIGEON ("Les Vallées", AL 314p)
- 2017-050 Cession de la parcelle communale ZI 78 ("Bois Gros") à M Damien SOUVESTRE

FONCTION PUBLIQUE

2017-051 Révision des modalités d'application du Compte Epargne Temps.

Questions et informations diverses

Réf : 2017-019 - Approbation du procès verbal du conseil municipal

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

Approuve le procès verbal de la séance du 6 février 2017.

Vote à l'unanimité (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2017-020 - Exercice des mandats locaux - Indemnité de fonction des élus

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

Vise l'indice but terminal de la fonction publique comme indice de référence pour le calcul des indemnités versées aux élus ;

Fixe les nouveaux taux de calcul des indemnités versés aux élus comme indiqué dans le tableau annexé, à compter du 1^{er} avril 2017.

Vote à l'unanimité (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2017-021 - Budget principal de la commune - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 - Décision d'affectation des résultats pour l'année 2017.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte administratif - Budget principal de la commune 2016.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion - Budget principal de la commune 2016.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les décisions d'affectation des résultats pour 2017.

Réf : 2017-022 - Budget annexe du service de distribution d'eau potable

(M49/TTC) CA 2016 et CG 2016

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le compte administratif - service de distribution d'eau potable (M49/TTC) 2016.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le compte de gestion - service de distribution d'eau potable (M49/TTC) 2016 et de gestion du budget annexe.

Réf : 2017-023 - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 - Budget annexe du service d'assainissement (M49/HT)

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le compte administratif - budget annexe du service d'assainissement (M49/TTC) 2016.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le compte de gestion - budget annexe du service d'assainissement (M49/TTC) 2016.

Réf : 2017-024 - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 - budget annexe du Parc de la Froitière 2ème tranche (M14/HT)

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le compte administratif - budget annexe Parc de la Froitière de la 2ème tranche (M49/TTC) 2016.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le compte de gestion - budget annexe Parc de la Froitière de la 2ème tranche (M49/TTC) 2016.

Réf : 2017-025 - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs - budget annexe "Zone artisanale Les Branchettes" 2016

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte administratif - budget annexe "Zone Artisanale Les Branchettes" (HTC) 2016.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion - budget annexe "Zone Artisanale Les Branchettes " (HTC) 2016

Réf : 2017-026 - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs - Zone d'Aménagement concerté de Bel Air 2016.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte administratif - Zone d'Aménagement Concerté de Bel Air 2016.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (M le Maire ne prend pas part au vote)
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion - Zone d'Aménagement Concerté de Bel Air 2016.

Réf : 2017-027 - Participation de la commune aux charges de l'école privée (Maternelle et élémentaire) La Salle Saint Joseph - Dotation obligatoire versée à l'OGEC

M Christophe DODARD ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,

- **VOTE** le versement d'une participation de 210 797.47 € à l'école primaire privée (maternelle et élémentaire) La Salle Saint Joseph pour l'année 2017.

Réf : 2017-028 - Subventions à caractère social versées à l'OGEC pour 2017.

M Christophe DODARD ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,**

- VOTE le versement d'une subvention pour dépenses à caractère social de 46 660€ à l'OGEC conformément à la répartition ci-dessus, au titre de l'année 2017.

Vote à l'unanimité (pour : 20 contre : 1 abstentions : 4)

Réf : 2017-029 - Subvention 2017 à l'OCCE (Caisse des écoles publiques)

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

-VOTE une subvention de 2630€ à l'OCCE pour 2017.

Réf : 2017-030 - Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école Jean-Louis Etienne - Fixation du forfait de participation.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

-DECIDE l'application aux communes extérieures, pour 2017, d'une participation aux frais de fonctionnement de l'école Jean-Louis Etienne sur la base de 1314.65€ pour un enfant en maternelle et 503.97€ pour un enfant en école élémentaire.

Réf : 2017-031 - Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école élémentaire La Salle Saint Joseph - Application du coût moyen départemental.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

-DECIDE l'application aux communes extérieures dépourvues d'école publique, pour 2017, d'une participation aux frais de fonctionnement de l'école La Salle Saint-Joseph sur la base de 374 € pour un enfant en école élémentaire.

Réf : 2017-032 - Subvention - Budget primitif 2017 - Vote des subventions aux associations

Mme Isabelle PORIEL est sortie de la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,

- VOTE les subventions aux associations pour 2017 catégorie 1. Sport compétition en championnat.

Pour : 25 voix Contre : 0 voix Abstention :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,

- VOTE les subventions aux associations pour 2017 catégorie 2. Sport loisirs

Pour : 25 voix Contre : 0 voix Abstention :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,

- VOTE les subventions aux associations pour 2017 catégorie 3. Culture et vie sociale

Pour : 23 voix Contre : 0 voix Abstention :

Ne prend pas part au vote : Gilles MARZIN et Jean-Noël BEVIERE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,

- VOTE les subventions aux associations pour 2017 catégorie 4. Autres associations (subventions forfaitaires)

Pour : 20 voix Contre : 0 voix Abstention :

Ne prend pas part au vote : Philippe CATHELIN, Joël FRIN, Aurore SALMON, Marie-Christine CRUBLET et Marie-Line GILBERT.

Réf : 2017-033 - Subventions - Budget primitif 2017 - Vote d'une subvention au CCAS.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

VOTE l'attribution d'une subvention de 4 000 euros au CCAS pour l'année 2017.

Réf : 2017-034 - Fiscalité - Vote des taux d'imposition pour les impôts directs locaux.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

VOTE les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2017 comme suit :

- **Taxe d'habitation : 17,07%**
- **Taxe sur le foncier bâti : 17,43 %**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 36,47 %**

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2017-035 - Vote des autorisations de programme et des crédits de paiement n° 2017-1 (micro crèche) et 2017-2 (PLU)

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les autorisations de programme et crédits de paiement présentés ci-dessus et autorise M. le Maire ou son représentant à passer tous les actes nécessaires à la gestion de ces opérations.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2017-036 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2017 - Budget principal de la commune

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,

VOTE le budget primitif 2017 du budget principal de la commune.

Pour : 20 voix Contre : 0 voix Abstention : 6

Réf : 2017-037 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2017 - budget annexe "assainissement"

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

VOTE le budget primitif 2017 du budget annexe "assainissement".

Réf : 2017-038 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2017 - budget annexe "Parc d'Activités de la Froitière (2ème tranche)"

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

VOTE le budget primitif 2017 du budget annexe "Parc d'Activités de la Froitière (2ème tranche)".

Réf : 2017-039 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2017 - budget annexe "Zone Artisanale Les Branchettes"

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

VOTE le budget primitif du budget annexe "Zone Artisanale Les Branchettes".

Réf : 2017-040 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2017 - Budget annexe "ZAC de Bel Air".

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

VOTE le budget primitif 2017 du budget annexe "ZAC de Bel Air".

Réf : 2017-041 - Aménagement d'un plateau sportif multisports - Demande de subvention au CNDS dans le cadre du plan "Héritage 2024".

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le projet d'équipement et DECIDE de solliciter une subvention auprès du CNDS au titre du plan Héritage 2024 selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

Réf : 2017-042 - Rénovation de logements locatifs sociaux d'ESPACIL HABITAT (Allée de la Chapelle) - Demande de garantie d'emprunt.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

ACCORDE la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt de 363 799 €, contracté par ESPACIL, cet emprunt étant réalisé pour le financement d'un programme de réhabilitation de 15 logements situés allée de la Chapelle à Argentré-du-Plessis.

Réf : 2017-043 - Construction de 7 logements sociaux dans la ZAC de Bel Air par NEOTOA - Demande de garantie d'emprunt

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

ACCORDE la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt de 1 050 300 €, contracté par NEOTOA, cet emprunt étant réalisé pour le financement d'un programme de construction de 7 logements dans la ZAC de Bel Air à Argentré-du-Plessis.

Réf : 2017-044 - Marché de point à temps - Principe de partenariat entre les communes.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'opération de PATA 2017.

DESIGNE Monsieur Serge LAMY, représentant titulaire et M. Jean-Yves CORBEL, représentant suppléant de la commune auprès de la commission d'examen des offres liées à la consultation pour ce marché.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec Vitré Communauté et toutes les pièces s'y rapportant, concernant le marché d'achat de prestations et matériels liés aux usages numériques (infrastructure informatique et téléphonique, déploiement d'outils informatiques et/ou technologiques).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que les pièces administratives se rapportant aux marchés, conformément à la convention de groupement de commandes susvisées.

Réf : 2017-046 - Jumelage entre Argentré du Plessis et Newbridge (Irlande)

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

AUTORISE le Maire à signer la charte de jumelage entre Argentré-du-Plessis et Newbridge.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2017-047 - Projet de médiathèque : Assistance du conseil départemental 35

Le Conseil Municipal,

**Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

AUTORISE le Maire à solliciter les services départementaux pour bénéficier de l'ingénierie publique départementale sur le projet de création d'une médiathèque.

Réf : 2017-048 - Partenariat avec l'association du Foyer des Ados - Convention concernant la mise à disposition de moyens.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE la convention de partenariat entre l'Association du Foyer des Ados et la commune d'Argentré du Plessis et autoriser Monsieur le maire à la signer.

Réf : 2017-049 - Vente d'une parcelle de terrain à M et Mme PIGEON Laurent.

Vu l'avis de France Domaine en date du 16/01/2017,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

DECIDE la vente à Monsieur et Madame Laurent PIGEON d'une parcelle de terrain d'environ 560 m² au prix de 308 € et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette vente (dont la régularisation sera confiée à Me Ody).

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2017-050 - Vente d'une parcelle à M SOUVESTRE Damien.

Vu l'avis de France Domaine en date du 21/09/2016,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

DECIDE la vente à Monsieur Damien SOUVESTRE de la parcelle de terrain ZI 78, d'une surface de 218 m² au prix de 116 € (frais d'acte à sa charge) et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette vente (dont la régularisation sera confiée à Me Ody).

Réf : 2017-051 - Révision de certaines dispositions du dispositif Compte Epargne Temps.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **AJOUTE** aux deux types d'absences autorisées à alimenter le CET (congés et RTT) les repos compensateurs (Heures supplémentaires et Heures complémentaires effectuées durant l'année) ;

- **SUPPRIME** la possibilité d'indemnisation et la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle (R.A.F.P.) des jours dépassant le seuil de 20 jours épargnés sur le CET.

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 23:00

En mairie, le 03/04/2017
Le Maire
Jean-Noël BEVIÈRE